

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2014**

Effectif légal du conseil municipal : 11

**Etaient Présents**: Joël DEVIDAL, Jacques VIAL, Christian TORNATO, Jean ROMEAS, Marie-Louise CORTIAL, Marie-Odile FAURE, Hervé HOSTEIN, François BRUN, Thibaut DEVIDAL.

**Etait Excusée** : Isabelle LAMBERT

**Etait Absente** : Florence SELMI

**Secrétaire de Séance** : Marie-Louise CORTIAL

### **Destination des coupes de bois de l'exercice 2015**

Sur proposition de l'ONF, et après avoir délibéré le conseil municipal fixe pour les coupes de bois de l'exercice 2015 les destinations suivantes :

FÔRET : Chaudeyrolles Parcelle N°1 SURFACE A PARCOURIR : 11ha93

NATURE DE LA COUPE : Amélioration PROPOSITION : En bloc et sur pied.

### **Courrier de la mairie de CHADRAC**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la mairie de CHADRAC qui informe qu'un enfant de la commune est scolarisé dans la CLIS de l'école primaire Henri GALLIEN à CHADRAC pour l'année 2014/2015. La participation aux frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2014/2015 s'élève à 1014.59 € par enfant compte tenu notamment de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Le conseil donne son accord.

### **Courrier du collège Jules Romains**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du collège Jules Romains concernant la participation financière à un séjour ski dans les Alpes pour la période du 19 au 23 janvier 2015 afin de réduire le coût restant à la charge des familles. Sur la commune deux enfants sont concernés.

Le conseil décide d'allouer la somme de 100 € par enfant pour l'année scolaire 2014/2015.

### **Recalage du périmètre du site NATURA 2000 du Mézenc**

Le maire fait part à son conseil que le périmètre a été modifié et demande son accord pour approbation. La commune demande d'exclure les parcelles susceptibles d'être constructibles.

### **Autorisation de Mandatement**

Le maire demande l'accord à son conseil l'autorisation de mandatement des comptes 21 et 23. Le conseil autorise le maire à mandater dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent des comptes 21 et 23 dans l'attente du vote du budget primitif 2015.

### **Revalorisation des tarifs eau et assainissement**

Le conseil décide la revalorisation des tarifs eau et assainissement pour l'année 2015 à savoir :

#### **Tarifs service eau 2014**

Location compteur eau : 22 €

Prix du m3 eau : 0.55 €

#### **Tarifs assainissement 2014**

Partie fixe : 10 € (forfait)

Partie variable : 0.12 € le m3

#### **Tarifs service eau 2015**

Location compteur eau : 24 €

Prix du m3 eau : 0.58 €

#### **Tarifs assainissement 2015**

Partie fixe : 12 € (forfait)

Partie variable : 0.15 € le m3

### **Questions diverses**

- Participation financière de 250 € à l'occasion de la fête de la Ste Barbe ; Repas organisé par le centre de secours de FAY qui sera pris à la salle communale de Chaudeyrolles .

**La séance est levée à 23 heures 00.**

Le Maire,  
M. J. DEVIDAL

